

Lettre de Léon Bopp à Jean Paulhan, 1954-01-15

Auteur : Bopp, Léon (1896-1977)

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Citer cette page

Lettre de Léon Bopp à Jean Paulhan, 1954-01-15, 1954-01-15.
Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).
Consulté le 08/01/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/13490>

Information sur la lettre

Date 1954-01-15
Destinataire Paulhan, Jean (1884-1968)
Langue Français

Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)
Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 09/04/2021 Dernière modification le 24/12/2024

Comme moi. Il est vraiment dur et
d'essayer de travailler sans cela dans l'indiffé-
rence, le didaisme (à la haine parfois).

On réussit à écrire ?

Ce serait une solution plus radicale en core !

Ah j'ai le air coup
perdre en perdant l'habitude. Aucune critique
on ne défend plus de sa plume, en France,
à présent. Et lorsqu'on, d'ailleurs, une
voix s'élève en sa faveur (Dhôtel),
on en ignore le propos, si je puis dire, aux
calendriers grecs.

Enfin, si compte encore
on les amitiés. Ne pourrais-je intervenir
auprès de J. J. et neutraliser si ce n'est toute
influence hostile qui, sans la maître,
semble s'exercer contre moi.

De tout cœur.

Léon

P.S.: J'espère que tu es entièrement guéri.

ce en un autre par Louis Bopp. - Et je vais
écrire à G.G. dans ce sens, par ce même courrier.

2. Quant à la Phil. de
l'Art, G.G. juge que c'est un ouvrage
bien utile en tous, dont l'impression sera
utile à qui en fera de si bon usage le
public. Il me lui semble par ce qu'il y a
"ici" en une collection dans laquelle il
peut entrer et qui pourrait ... permettre à
droite une diffusion ...". Mais alors, à
la Bib. de J.D. ?

Je veux bien admettre
que le livre - surtout s'il me paraît
cependant - coûtera eq. cent à cent
à francs d'impression ... Et, considérant
certaines difficultés à chercher, je vais proposer
à G.G. de supporter une partie des frais
(partie à déduire en cas d'une convention
accord après établissement de deux ou
trois devis par les imprimeurs).

Qu'en pensez-vous ?

Mardi

Genève
ce 15. janv. 524.

Mon cher Jean,

Je dois être un tant
digne et un tant, pour tout dire, assez désolé.
Ainsi que tu le pourrais peut-être, J. J. refuse
à la fois l'Amiel et la Philologie et l'Art.

1. Pour l'Amiel, il déclare
qu'il ne s'agit pas d'un choix de textes (comme
s'il était possible d'envisager la publication
intégrale de 400 p. de Délibérations; ce serait
apparemment, illisible!). Il pense qu'il ne
s'agit ni d'un état de l'Amiel, ni d'une
suite de fragments, etc... Nous nous contentons,
en vérité. Est-ce le titre de l'ensemble (Levin
Boff: Amiel et les autres) qui lui déplait?
En ce cas je ne puis rien accepter qui ne substitue
le volume ainsi: H. F. Amiel: Délibérations
sur les fonds. Essays Texts inédits posthumes &